



Rapport d'activités 2009





SOMMAIRE

	Pages
1) Le mot du Président	3
2) Composition du Conseil d'Administration	4
3) Etablissements de l'A.A.S.B.R.	5
4) Historique de l'A.A.S.B.R.	6
5) La vie dans nos établissements	10
a- La restauration en crèche collective	11
b- Les activités en crèche collective	14
c- Accueil familial au sein de l'accueil collectif	17
d- Activités d'éveil en crèche familiale	20
e- Les relais d'assistantes maternelles	22
f- L'ALSH des Poteries	26
g- La formation à l'A.A.S.B.R.	28
h- Les nouveaux locaux du service d'accueil familial	30
6) Rapport financier	31
a- Rapport financier	32
b- Compte de résultat	36
c- Bilan	39
d- Activité et coût horaire par établissement	41

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,

Le fascicule qui vous est remis aujourd'hui se présente d'une manière un peu différente par rapport aux exercices précédents. Il se veut plus synthétique tout en mettant l'accent sur les points principaux. Notre action au service de l'enfance au long de l'année 2009 continue à s'inscrire dans nos valeurs associatives rappelées dans nos statuts et dans notre projet associatif.

Je tiens à remercier nos financeurs et collectivités qui nous soutiennent et nous accordent leur confiance pour la réalisation de nos projets.

Je tiens à remercier particulièrement nos collaborateurs de nos divers établissements pour la qualité de leur travail et leur dévouement, sans oublier ceux du siège social pour leur disponibilité de tout instant.

L'année 2009 a connu quelques faits qui méritent d'être relevés :

- Le Service d'Accueil Familial a pris possession en fin d'année de nouveaux locaux rue du Verdon à Strasbourg. Les locaux que ce service occupait précédemment ont été vendus par l'Association.
- Nous avons intégré, après de nombreux mois de travail en liaison avec la Caisse d'Allocation Familiales et la Ville de Strasbourg, un accueil familial au sein de deux établissements d'accueil collectif. Il s'agit d'un projet innovant associant ces deux modes d'accueil au sein d'un même établissement afin de répondre de façon plus complète encore aux besoins fluctuants des parents.
- Nos perspectives en 2010 sont encourageantes car nous allons innover encore dans les prochaines semaines en proposant pour certains établissements une amplitude d'ouverture en accueil collectif plus importante, soit de 5h30 à 23h00.

La crèche de la Canardière intégrera dans les prochaines semaines également de nouveaux et magnifiques locaux au « Pôle Petite Enfance » à la Meinau avec une capacité d'accueil augmentée de 20 places.

La crèche familiale Centre Ville Nord vient également d'intégrer de nouveaux locaux plus adaptés.

Enfin, nous aurons la grande satisfaction d'ouvrir une nouvelle Maison de l'enfance à Cronembourg regroupant un Multi-accueil de 60 places ainsi qu'une crèche familiale.

Je vous invite instamment à parcourir ce fascicule. Il vous apportera, je pense, les informations essentielles que vous êtes en droit d'attendre.

Le Président

François SCHMUTZ

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN

Membres adhérents non usagers	Monsieur SCHMUTZ François	Président	Membres votants
	Monsieur BUISSON Robert	Vice Président	
	Madame DESBROSSES Marguerite	Trésorière	
	Monsieur GRASS Aloyse		
Membres adhérents usagers	Madame DELFINI Laurence	Secrétaire	
	Madame MELLINGER Hélène		
	Madame FOURNIER Violaine		
	Madame TAYEBI Nadia		
Associations	AGF		
	ARES		
	UD / CSF / APFS		
	Fondation Protestante du Sonnenhof		

Il s'agit des membres « votants », renouvelés par tiers chaque année.

Le Conseil d'Administration comprend également des membres « non votants » : il s'agit de Membres de droit (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, les Collectivités et les Communautés de communes qui nous concèdent la gestion des établissements) ainsi que deux représentants du personnel.

LES ETABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN

- Etablissements d'accueil collectif

Crèche et halte garderie de Neudorf	2-4 rue Jean Dollfuss	67100 STRASBOURG- Neudorf
Crèche de la Musau	14-16 avenue A. Briand	67100 STRASBOURG- Neudorf
Crèche du Dr. Belin	15 rue de Genève	67000 STRASBOURG
Crèche de la Canardière	53 rue de la Canardière	67100 STRASBOURG- Meinau
Crèche de Hautepierre	19 rue Gioberti	67200 STRASBOURG Hautepierre
Crèche Lovisa de la Robertsau	66 rue Mélanie	67000 STRASBOURG- Robertsau
Crèche et halte garderie de l'Ill	35 rue de l'Ill	67000 STRASBOURG- Robertsau
Maison de l'enfance des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
Crèche « Les Cigogneaux »	13 rue du Presbytère	67930 BEINHEIM
Maison de l'Enfance de la Communauté de Communes du pays de la Zorn	8 rue du Collège	67270 HOCHFELDEN
Halte garderie Boucle d'Or	42 rue Principale	67360 MORSEBRONN LES BAINS

- Etablissements d'accueil familial

Crèche Familiale de Hautepierre	23 rue Gioberti	67200 STRASBOURG-Hautepierre
Crèche Familiale Centre-Ville-Nord	72 rue Jacques Kablé	67000 STRASBOURG

- Accueils de Loisirs Sans Hébergement -

A.L.S.H. des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
A.L.S.H. et Accueil périscolaire	8 place de la Liberté	67580 MERTZWILLER

- Lieu d'accueil enfants parents

L.A.E.P. des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
-----------------------	------------------------------	------------------

- Relais d'Assistantes Maternelles -

C.C. de la Vallée de la Sauer	1 rue de l'Obermatt	67360 DURRENBACH
C.C. du Pays de la Zorn	8, rue du Collège	67270 HOCHFELDEN

- Etablissement à caractère social -

Service d'Accueil Familial	9 rue du Verdon	67100 STRASBOURG
----------------------------	-----------------	------------------

- Centre de Vacances

"Le Mas des Artistes" géré par l'Association "Les Florans"	52 rue du Dr Mauran	06800 CAGNES-SUR-MER
---	---------------------	----------------------

Adresse du siège social : 20 rue du Maréchal Lefèbvre BP 20183 - 67022 STRASBOURG cedex 1

☎ 03-88-65-67-40

Fax 03-88-40-15-44

HISTORIQUE DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN DE 1948 A 2009

En 1948 les dirigeants de la Délégation de l'Entr'Aide Française du Bas-Rhin, forts d'une importante structure de réalisations sociales, mais dans l'impossibilité de continuer leur tâche faute de moyens financiers, lancent un pressant appel à toutes les personnalités du monde social du département pour sauver et continuer leur œuvre.

Y répondent : l'Association Générale des Familles, la Caisse Régionale de Sécurité Sociale (CRSS), la Caisse Départementale des Allocations Familiales du Bas-Rhin (CDAF 67), la Croix Rouge Française, le Directeur Départemental de la Santé, le Directeur Départemental de la Population, l'Inspecteur Régional de l'Hygiène Scolaire, les Services d'Hygiène de la Ville de Strasbourg, les Entreprises Charbonnières et d'Armement de la Ville de Strasbourg, diverses municipalités.

Il est décidé de créer une association de droit local qui tient son assemblée générale constitutive le 09 juin 1948 avec le soutien financier :

de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin,
de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale,
des services de la population et de la santé du département,
de diverses municipalités,
du Rotary Club de Strasbourg,
des Offices des Habitations à Loyer Modéré,
de diverses entreprises charbonnières et d'armement.

Dénommée Association d'Action Sociale du Bas-Rhin elle a pour mission première de prendre en charge les réalisations sociales que l'Entr'Aide Française se trouvait dans l'obligation de fermer.

- 1948 Assemblée générale constitutive AASBR (09 juin) et prise en charge
- des 4 aéria de Fouday, Hohwald, Solbach et Urmatt
 - du jardin d'enfants et de la crèche collective place des Halles à Strasbourg
 - de Centres d'enseignement ménager
- Le siège social est installé place des Halles à Strasbourg
- 1948 Liquidation de l'Entr'Aide Française (décret du 26/01/49) et transfert à l'AASBR en mars/avril 1949
- des foyers pour personnes âgées (Strasbourg, Sélestat, Haguenau, Wissembourg)
 - de cantines scolaires (Haguenau Wissembourg)
 - du jardin d'enfants de Drusenheim
 - du Service Social
- 1949 Acquisition du centre de vacances de Cagnes sur Mer (le Mas des Artistes)
- 1950
- Création en mars de la pouponnière de Schiltigheim
 - Acquisition en juillet de la propriété d'Andlau (les Sarments) et décision d'acquérir la villa Mathis au Hohwald (les Heures Claires) – maisons d'enfants à caractère social
- 1951 Cession de l'aérium d'Urmatt
- 1951/52 La Ville de Strasbourg veut installer un marché couvert place des Halles avec obligation de l'AASBR de déménager au 12 rue Friese fin 1952.
- 1952
- Décision d'acheter le centre de vacances de Fouday (le Château)
 - Convention avec l'OHLM pour la gestion de la crèche Dollfuss à Neudorf
 - Transfert en septembre du foyer de vieillards au quai des Bateliers

- 1953 Décembre : fermeture de la maison d'enfants de Solbach
- 1954 Installation du centre social et ménager à Sélestat
- 1956 • Novembre: L'établissement d'Andlau, à l'époque centre d'enseignement ménager, accueille les premières pupilles de la Nation
• Le Siège est transféré à la Meinau (locaux de l'ex imprimerie Union)
- 1957 Installation du « foyer des vieux » au quai des Bateliers
- 1958 • Début d'année : création d'un centre social & ménager et d'un jardin d'enfants à la Cité de l'Ill
• Mai : réouverture de l'ancienne crèche des HLM à la Musau (Riesler)
• Le 17 novembre création de la SCI de la Maison de la Famille
- 1959 Construction de la Maison de la Famille
- 1960 Octobre : création d'un centre social et d'une halte-garderie à la Maison de la Famille
- 1961 Juillet: fermeture du centre d'enseignement ménager de Wissembourg
Octobre: ouverture de la crèche Belin
Novembre: ouverture (transformation) du centre social de Sélestat
- 1966 • Avril: décision d'acquérir les locaux du siège à la Meinau
• Fin d'année: fin d'exploitation de la cantine scolaire de Wissembourg
- 1967 • Mars: fermeture de la pouponnière de Schiltigheim
• Avril : ouverture de la crèche et du centre social de la Canardière
• Ouverture d'un centre social à Koenigshoffen
- 1969 Fin d'exploitation du foyer restaurant et du « service social des vieillards » à Wissembourg
- 1971 Octobre: le Hohwald devient maison d'enfants à caractère social
- 1972 • Février : ouverture de la crèche familiale de Schiltigheim, la première du département
• Adoption d'un programme de rénovation de Cagnes sur Mer (terminé en 1975)
• Septembre: ouverture du centre social rue de l'Indre au Neuhof
- 1973 • Construction d'une salle de jeux au Hohwald et d'un bâtiment préfabriqué à Andlau
• Septembre : transfert du jardin d'enfants de la Cité de l'Ill au sous-sol de l'église Ste Bernadette
• Création du comité d'entreprise
- 1975 Septembre: ouverture des crèches collective et familiale de Strasbourg HautePierre
- 1977 Octobre: ouverture de la crèche familiale de l'Elsau
- 1979 Mars: ouverture de la mini crèche de Cronembourg
- 1981 Janvier: ouverture de la crèche familiale Centre Ville Nord
Transfert de la crèche familiale de l'Elsau à l'AGES (Montagne Verte)
- 1983 • Février: extension de la crèche collective Belin (de 55 à 115 enfants)
• Mise en place des conseils de crèches dans tous les établissements

- 1984 Octobre: ouverture de la crèche collective Lovisa
- 1985 Création du comité d'entreprise et de la délégation du personnel propres aux Assistantes Maternelles
- 1987 Janvier: mise en place au siège du premier équipement informatique (traitement des salaires précédemment assuré par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin)
- 1988
- Octobre: examen d'un projet de rénovation de Cagnes sur Mer
 - Ouverture d'une halte-garderie en parallèle avec le jardin d'enfants de la cité de l'III
 - Novembre: ouverture de la mini crèche collective de Schiltigheim
- 1989 Mars: transfert de la gestion des assistantes maternelles résidant à Cronembourg à la crèche familiale créée par l'AGES.
- 1990
- Septembre: section spécialisée d'enfants de 2-3 ans dans les jardins d'enfants Cité de l'III et de Neudorf
 - Fermeture du centre social de Koenigshoffen avec détachement de la conseillère en économie sociale et familiale au Centre Socio-Culturel « Joie et Santé »
 - Rénovation du centre de vacances de Cagnes sur Mer et décision d'en confier la gestion à un organisme spécialisé dans le tourisme familial et social « Vacances Tourisme Familles » (VTF)
- 1991
- Septembre: fermeture du centre social du Neuhof avec détachement de la conseillère au Centre Socio-Culturel du Ziegelwasser
 - Juin: réouverture du « Mas des Artistes » de Cagnes sur Mer après travaux
- 1992 Fermeture des deux jardins d'enfants avec transformation en 2 haltes-garderies de 30 enfants chacune et rattachement des enfants de moins de 3 ans aux crèches collectives de Lovisa (30 enfants) et Neudorf (22 enfants)
Fin d'année: cessation d'activité au « Château » de Fouday
- 1993
- Octobre: ouverture d'un Service d'Accueil Familial à Brumath
 - Décembre: vente du « Château » de Fouday à l'OPUS 67
- 1995
- Janvier: fermeture de la halte-garderie de la Bourse
 - Juillet: fermeture des Heures Claires au Hohwald
 - La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin met fin au détachement de son personnel au Siège Social de l'Association (fondateur, comptable et secrétaire)
 - Juin : mise en place d'un Comité Hygiène/Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)
 - Été: déménagement du Service d'Accueil Familial à la Maison de la Famille
 - Septembre : Fusion en un établissement unique de l'annexe Lovisa et de la halte-garderie de l'III
 - Octobre inauguration des nouveaux locaux du Siège Social Meinau
- 1996
- Fermeture de la mini-crèche de Schiltigheim
 - Fermeture des « Sarments » à Andlau
- 1997
- Juin : réduction de l'agrément P.M.I. de la crèche Belin (de 110 à 30 places)
 - Juin : décision de vente des locaux du 3ème étage de la Maison de la Famille à l'AGF.
 - Juillet : vente des « Sarments » à Andlau.
 - Juin : rénovation de la crèche de Neudorf
- 1998
- Encadrement des prix de revient par la Ville de Strasbourg (prix de revient plafonnés)

- Suppression de postes du siège social suite à la réduction d'agrément de BELIN et de la fermeture des « Sarments »
 - Octobre : inauguration des « Cigogneaux » à Beinheim
 - Création du Service Midi-Tatie à la crèche familiale de Schiltigheim
- 2000
- Transformation des crèches et haltes de Neudorf et Ill en structures multi accueil
 - Rénovation de la cuisine collective de la crèche Musau en juillet/août
- 2001
- Juillet : Prise en charge de la structure multi accueil de Mertzwiller
 - Rénovation de la cuisine de la structure multi accueil de l'III
 - Adoption des statuts modifiés de l'association en liaison avec la Caisse d'Allocations Familiales de Strasbourg
 - Fermeture du centre social de Sélestat.
- 2002
- Janvier : prise en charge de la halte garderie « Boucle d'Or » et du relais d'assistantes maternelles de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer
 - Juillet : fermeture de la mini-crèche de Cronembourg
- 2003
- Septembre : Ouverture du multi-accueil la « Maison de l'Enfance » à Hochfelden
- 2004
- Juillet : Reprise de la gestion de la crèche collective de Schiltigheim « Les Moussaillons »
 - Octobre : Démarrage du Relais d'Assistantes Maternelles du Pays de la Zorn à Hochfelden
- 2005
- Juillet : Prise en charge de la gestion de la Maison de l'enfance "Les Poteries" : Multi-Accueil (80 places) – C.L.S.H. – L.A.E.P.
- 2006
- Déménagement de la Crèche Familiale "Centre Ville Nord" à la Maison de la Famille
 - Non renouvellement du mandat de gestion de la crèche de Mertzwiller
 - Fermeture des trois centres sociaux courant 2006
- 2007
- Déménagement du multi-accueil Belin dans ses nouveaux locaux 15 rue de Genève avec une augmentation de sa capacité d'accueil de 15 places
- 2008
- Renouvellement du mandat de gestion de la Maison de l'Enfance de Hochfelden
 - Fermeture du Centre Social de la Canardière, dernier Centre Social encore ouvert
 - Déménagement de la crèche Canardière dans des locaux provisoires pendant la restructuration de l'établissement (création prévue de 20 places)
- 2009
- Non renouvellement du mandat de gestion des établissements de Schiltigheim (Crèches collective, familiale et Midi Tatie)
 - Travaux de rénovation dans l'immeuble de Cagnes sur Mer
 - Cession de l'immeuble de la Rue de Sédillot.
 - Déménagement du Service d'Accueil Familial rue du Verdon à Stras bourg
 - Déménagement temporaire de la Crèche Familial Centre Ville Nord au siège social.

**LA VIE DANS NOS
ETABLISSEMENTS**

LA RESTAURATION EN CRECHE COLLECTIVE



Toutes les crèches de l'A.A.S.B.R. sont dotées d'une cuisine qui assure la restauration des enfants et du personnel.

Les repas sont confectionnés et cuisinés avec des produits frais, de saison et régionaux. Les produits surgelés et en conserve sont utilisés occasionnellement.

La traçabilité des viandes est obligatoire et nos fournisseurs respectent les normes alimentaires en vigueur. Une attention particulière est apportée sur la qualité et la fraîcheur des produits. Nos cuisiniers sont formés aux normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point ou analyse des dangers-points critiques pour leur maîtrise) et sur la diététique infantile.

Dès l'admission de l'enfant, une grille d'introduction alimentaire est remplie par les parents et affichée à la cuisine et dans les groupes.

Cette grille permet le respect des origines culturelles (hallal, casher...) dans la mesure de nos possibilités. Elle prévient également les incidents liés aux allergies alimentaires (régime d'éviction). Différentes textures sont proposées aux enfants (liquide, mixée, moulinée, hachée, morceaux) ce qui permet à l'enfant de passer de la succion à la mastication.

L'évolution de ces textures se fait au cas par cas pour suivre au mieux le développement du jeune enfant.

Nos crèches respectent le Plan National Nutrition Santé (PNNS) en limitant l'apport de sucre, de sel et de mauvaises graisses.

L'alimentation lactée : le lait maternel ou maternisé constitue l'aliment de base du tout petit. Au moment de la diversification, on introduit le lait de suite puis le lait de croissance à partir d'un an. Ces laits sont également la base de nos préparations lactées pour le goûter des enfants (flan, crème, entremet...).

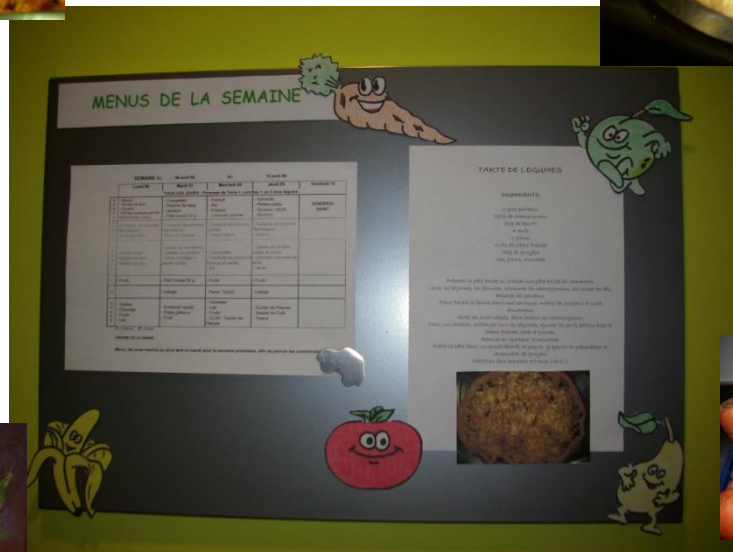
L'eau et la tisane non sucrée sont des boissons que l'on donne sans restriction et tout au long de la journée.

Plan alimentaire
Exemple sur une semaine pour des enfants de 2-3 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Déjeuner à la crèche					
entrée	crudités	crudités	légumes cuits	crudités	crudités
Plat protidique	volaille	poisson	viande à braiser	œuf	viande rôtie
Légumes ou féculents	légumes verts	féculents	féculents	légumes verts	légumes verts
Dessert	fruits cuits	fruits	fruits de saison	féculents	fruits cuits
Goûter à la crèche	produits laitiers + céréales ou dérivés				

La diversité des menus assure l'équilibre nutritionnel.

Au quotidien, notre rôle est la prévention dans ce domaine en informant les parents et en proposant des menus équilibrés.



L'organisation de la livraison chaude :

L'ensemble des crèches a une cuisine autogérée et l'objectif de l'AASBR est de permettre aux crèches en restructuration de conserver la même qualité des repas dans chaque établissement et de les livrer en liaison chaude par un autre établissement de l'AASBR.

Pour cette livraison, un matériel spécifique de couleur est indispensable. Des containers de couleur orange pour les aliments chauds qui maintiennent à température $>$ ou $=$ à 63°C le temps du transport. Et des containers de couleur bleue pour les produits frais $<$ à 7°C . Un chariot élévateur permet le transport et la prévention des troubles musculo-squelettiques du personnel. Une camionnette, un chauffeur et un cuisinier sont mobilisés. La prise des températures des aliments est notée au départ et à l'arrivée et leur suivi est mis à la disposition des services vétérinaires. Les repas sont distribués rapidement après la livraison. Les goûters sont livrés en même temps et stockés dans le réfrigérateur.

Chez l'enfant, l'apprentissage des goûts est capital et une bonne éducation nutritionnelle permet d'éviter l'installation des mauvaises habitudes alimentaires à l'origine du surpoids de plus en plus préoccupant dans notre société.

LES ACTIVITES DES CRECHES COLLECTIVES

Les activités des établissements découlent de leur projet éducatif respectif. Certaines structures se basent sur une pédagogie plus particulière (Loczy), d'autres s'inspirent de courants pédagogiques divers (Steiner, Montessori etc.).

Les intervenants et les sorties sont choisis en fonction des thèmes proposés par les équipes, des opportunités événementielles. Un travail de présentation est fait en amont avec les enfants pour introduire la sortie/l'animation/l'activité. A l'issue de l'évènement, celui-ci est commenté (les « chefs d'œuvre » sont exposés, les photos permettent de se souvenir de ces rencontres).

Des sorties dans différentes bibliothèques/médiathèques (selon les quartiers : Médiathèque de Neudorf, André Malraux, de Seltz, Bibliobus, bibliothèque de la Robertsau) sont organisées à des rythmes divers. C'est l'occasion d'aller se promener, de rencontrer d'autres enfants, d'écouter des contes, d'emprunter de nouveaux livres et kamishibaï et de s'ouvrir au monde.

Lors des promenades dans les quartiers, nous découvrons un environnement familial qui évolue au fil des saisons, des événements festifs (flore changeante, vitrines des magasins, décor de la ville etc.).

Des sorties à la ferme ou à la campagne ont également été organisées (ferme de la Ganzau, au Coq Alan notamment). Les enfants y découvrent quelques animaux domestiques, les odeurs de la campagne, les cigognes, les œufs des poules, des plumes, poils en tout genre. C'est une découverte collective où les enfants sont accompagnés par quelques parents. Il s'agit aussi pour les parents qui accompagnent de découvrir les réactions de leur enfant, de rencontrer d'autres parents et d'observer les manières de faire d'autres familles.

Des animations en partenariat sont organisées selon les multi accueil.

- spectacles à l'ABRAPA : des éducatrices de jeunes enfants du quartier du centre ville choisissent un livre autour duquel un petit spectacle est élaboré sur le thème des voyages et des fleurs.
- des enfants ont assisté à la lecture de contes une fois par mois au sein de la crèche parentale « La petite bulle » où une conteuse intervient. Les enfants de cette crèche parentale quant à eux profitent de la salle de psychomotricité du multi accueil.

Tout au long de l'année, les fêtes déclinées au fil des saisons, au fil des fêtes calendaires, des anniversaires et des fêtes exceptionnelles sont l'occasion de faire vivre les crèches avec la présence des parents et des enfants. Cela permet aux parents de se rencontrer dans d'autres circonstances, de participer activement à la vie des crèches.

- Les saisons : des fêtes d'été ou du jardin sont organisées dans certaines structures et sont toujours l'occasion pour tous de se rencontrer, d'échanger dans une atmosphère festive et conviviale où l'on découvre des saveurs et des spécialités culinaires confectionnées par les parents.
- Chaque année, le père Noël vient à la rencontre des enfants. Les enfants chantent et dansent pour les parents et se régalent avec des bredeles et jus de pomme (ou orange) chaud. Certains ont même la joie de faire un tour en calèche.
- A la fête de la musique, les chansons préférées des enfants sont reprises en cœur par les enfants et les adultes (parents et professionnelles).
- Les anniversaires des enfants sont fêtés: l'enfant concerné est à l'honneur ce jour là (gâteau, bougies, chansons, dessins etc.).
- La ratification des Droits de l'Enfant a été commémorée de façon simple, ludique et diverse selon les structures.

- Gymnastique et parcours de motricité sont également proposés.

Des artistes de tous horizons : conteur, musicien, plasticienne, troupe théâtrale, interviennent ponctuellement ou tout au long de l'année dans les crèches et contribuent ainsi à l'éveil culturel de l'enfant. Selon le projet de l'équipe, certaines interventions se situent pour marquer un temps fort de l'année. L'enfant se découvre au travers des émotions exprimées lors de ces événements (émerveillements, rires, peurs etc.).

Au quotidien, tout est activité pour les enfants : s'habiller, se déshabiller, broser les dents, chercher le chariot de repas, ranger les jouets, se laver les mains ...

Les activités sont proposées aux enfants qui ont le choix d'y participer. Ainsi le collectif prend tout son sens par l'émulation qu'il suscite : certains enfants peuvent dépasser leur appréhension et oser la nouveauté. L'essentiel est que chaque enfant puisse s'épanouir et grandir à son rythme.

ACCUEIL FAMILIAL AU SEIN DE L'ACCUEIL COLLECTIF

1. Présentation

Soutenue par la Ville de Strasbourg et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Bas-Rhin, l'AASBR a mis en place en 2009 un projet d'extension de deux de ses multi-accueils par la création et le rattachement de mini-réseaux d'Assistantes Maternelles. Celles-ci sont salariées du Multi-accueil.

Ce projet veut répondre de façon plus adaptée aux horaires fluctuants des parents en matière d'accueil de leurs enfants. Il vise un **triple objectif** :

- Solution alternative entre l'Accueil Collectif et l'Accueil Familial classiques

Il s'agit d'une formule originale qui bénéficie des avantages des deux types d'accueil. En effet, la diversité des espaces disponibles et des activités proposées, ainsi que la richesse sociale qu'est le groupe d'enfants donnent à l'accueil familial une nouvelle dimension, tout en gardant son respect de l'individualité de l'enfant.

- Professionalisation de l'Assistante Maternelle

Le temps passé au Multi-accueil par les Assistantes Maternelles lors des ateliers éducatifs, de même que les formations continues qui leur sont proposées permettent le décroisement des professionnels, en favorisant l'échange des pratiques et le partage d'expérience, et participent ainsi à l'évolution de l'identité professionnelle des Assistantes Maternelles.

Le Multi-accueil devient donc pour l'équipe un lieu de création : des personnalités différentes trouvent un espace d'expression, riche par la diversité des intervenants.



- Amplitude d'accueil de l'enfant accrue pour offrir des solutions de garde aux enfants dont les parents ont des horaires de travail atypiques.

Ce nouvel Accueil Familial allie donc **accueil mixte** (collectif et familial) et **horaires décalés** (amplitude horaire : 5 h - 22h, du lundi au samedi). Il constitue ainsi un nouveau volet du Multi-accueil.

Le principe est le suivant : des Assistantes Maternelles, salariées du Multi-accueil, accueillent des enfants à leur domicile. Au moins une fois par semaine, elles les accompagnent à la structure collective pour des ateliers d'éveil. Le projet prévoit également la possibilité pour l'AMAT d'avoir une demi-journée (ou plus) libérée par semaine, temps pendant lequel l'enfant peut être accueilli à la structure collective.

Par ailleurs, les parents peuvent demander, en complément de l'accueil chez l'Assistante Maternelle et des ateliers, des périodes d'accueil de l'enfant en accueil collectif au Multi-accueil.

2. Mise en œuvre du projet

L'extension et la modification d'agrément de fonctionnement ont été demandées pour les deux multi-accueils concernés : le Multi-accueil des Poteries et le Multi-accueil Belin.

Ils ont été accordés le 22 avril 2009 pour les Poteries (20 places en Accueil Familial) et le 23 juillet 2009 pour Belin (15 places en Accueil Familial). L'Accueil Familial du Multi-accueil des Poteries a démarré dès juin 2009 et celui du Multi-accueil Belin en décembre 2009.

Fin 2009, 8 Assistantes Maternelles étaient salariées de l'Accueil Familial des Poteries et accueillaient un total de 9 enfants et une Assistante Maternelle était salariée à l'Accueil Familial de Belin et accueillait un enfant. Au 1^{er} trimestre 2010, 12 enfants sont accueillis à l'Accueil Familial des Poteries.

Initialement, l'Accueil Familial était exclusivement destiné à l'accueil en horaires décalés. Cependant, les contraintes qu'impose ce type d'horaires au niveau de la législation permettaient difficilement de confier plus d'un enfant à une Assistante Maternelle. Par ailleurs, il y avait une vraie demande d'accueil en "horaires classiques". Aussi dans le but de développer l'Accueil Familial, la décision a été prise à partir de septembre 2009, de répondre également aux demandes d'accueil en horaires classiques, tout en donnant la priorité aux besoins en horaires décalés.

3. Quelques aspects particuliers concernant l'Accueil Familial

Multi-accueil des Poteries

- Activités mises en place :
 - Pour les parents : réunion de rentrée
 - Pour les Assistantes Maternelles / les parents : journée Portes ouvertes en juin et fête de Noël au Multi-accueil
 - Pour les Assistantes Maternelles : formation continue avec le personnel de l'Accueil Collectif (par exemple, sur le thème « Accueillir des enfants dits *difficiles* » en 2009)
- En 2009, deux enfants de l'Accueil Familial ont été accueillis à la structure collective pendant l'absence de leur Assistante Maternelle qui participait à la formation obligatoire (60 heures), organisée par le Conseil Général.
- Les ateliers d'éveil au Multi-accueil pour les enfants de l'Accueil Familial n'ont débuté qu'en février 2010 pour cause d'épidémie de grippe A (H1N1).
- Pas de demandes en 2009 d'accueil mixte familial/collectif.

L'Accueil Familial répond dans la quasi-totalité des cas à des besoins d'accueil en horaires atypiques, soit avec des horaires hors plage d'accueil collectif classique, soit avec des horaires différents chaque jour ou chaque semaine.

Multi-accueil Belin

- Activités mises en place : réunion de présentation du projet pour l'équipe pédagogique de l'Accueil Collectif
- Recherche active de candidatures d'Assistants Maternelles.

Le bilan de l'année 2009 est donc très positif. L'Accueil Familial à Horaires Décalés lié à l'Accueil Collectif se développe en 2010 toujours en projet expérimental sur les deux sites (Multi-accueil des Poteries – Multi-accueil Belin), avec pour objectif d'accueillir d'ici fin 2010 environ 15 enfants aux Poteries et 5 enfants à Belin.



LES ACTIVITES D'VEUIL EN CRECHE FAMILIALE

La particularité de la crèche familiale est d'accueillir des enfants de 2 mois à 4 ans au domicile d'assistants maternels salariés de l'AASBR.

Le choix des parents pour ce mode d'accueil est qu'ils trouvent à la fois pour leur bébé un cocon familial et lorsque l'enfant grandit la possibilité de participer aux activités d'éveil organisées par les EJE au sein des locaux de la crèche familiale.

Les assistants maternels accompagnent les enfants de 18 mois à 2 ans une fois par semaine à ces activités. Les activités sont mises en place pour permettre à l'enfant de s'intégrer progressivement dans un petit groupe (7 à 10 enfants) pour aborder plus aisément l'entrée en école maternelle.

Au cours de ces séances il y a des moments de motricité (gymnastique ...), des moments d'activités dirigées (peinture, pâte à modeler, dessins ...), des moments de dextérité manuelle (enfilage de perles, puzzles ...).

Les enfants apprennent à partager lors d'un goûter, d'un jeu, à respecter l'autre avec toutes ces différences, à devenir autonomes, à accepter les règles de la vie en collectivité (accepter de mettre un tablier pour faire de la peinture par exemple, ou attendre son tour pour pratiquer cette activité). Ces activités sont également une ouverture vers l'extérieur à travers des sorties culturelles (bibliothèque, théâtre jeune public, ferme éducative).



En 2009 les enfants de la crèche de familiale de HautePierre se sont rendus par exemple à la Bibliothèque de Strasbourg où ils ont pu manipuler toutes sortes de livres et où ils ont pu écouter une conteuse qui leur a raconté plusieurs histoires.

Au cours de ces activités les enfants apprennent également quelques règles d'hygiène et de prévention : une fois par an une intervenante de l'union française pour la santé bucco-dentaire vient leur parler de l'importance du brossage des dents avec démonstration.

Les éducatrices de jeunes enfants qui encadrent les groupes d'enfants les sensibilisent également à la prévention des accidents domestiques en utilisant des livres adaptés comme support.

Les activités d'éveil viennent en complémentarité du travail des assistants maternels, leur permettent de se rencontrer et de confronter avec l'équipe de la crèche familiale leur vision de l'enfant dans un contexte différent.



LES RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

LES RELAIS ET LEUR ENVIRONNEMENT

Le champ territorial couvert par le relais d'Hochfelden, dirigé par Violaine GOETZ, concerne la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, soit 26 communes, et au dernier recensement 2006, 14 960 habitants.

Au 31 décembre 2009, il y a sur le secteur 175 assistantes maternelles agréées (chiffre du Conseil Général). La capacité d'accueil est de 498 places sans tenir compte des dérogations, soit une moyenne de 2.8 enfants par Assistante Maternelle.

Le champ territorial couvert par le relais de Durrenbach, dirigé par Anne-Muriel LAXENAIRE, concerne la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer-Pechelbronn, soit 26 communes et au dernier recensement 2006, 18 000 habitants.

Au 31 décembre 2009, il y a sur le secteur 190 assistantes maternelles agréées, pour une capacité d'accueil de 621 places, représentant une moyenne de 3,2 enfants par Assistante Maternelle.

LES MISSIONS DU RELAIS

Le relais poursuit plusieurs objectifs principaux déclinés en objectifs opérationnel. Il doit être un lieu **d'information, de rencontre et d'échange, d'animation, d'orientation et d'observation** :

1. Informer

- centraliser et coordonner l'offre et la demande
- organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnelles et candidates à l'agrément
- proposer un lieu neutre de médiation dans une situation de conflit entre pairs
- communiquer à l'ensemble du territoire les différentes manifestations, activités, soirées thématiques...

2. Professionnaliser

- proposer des temps de réflexion avec des professionnels de la petite enfance permettant aux assistantes maternelles une réactualisation de leurs connaissances et un questionnement sur leurs pratiques
- proposer des ateliers adultes destinés aux assistantes maternelles, dans le but d'améliorer indirectement l'accueil de l'enfant.

3. Animer

Animer un lieu où professionnels de la petite enfance, enfants, parents et grands parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux :

- pour les parents : mesurer la portée de leur fonction éducative (soirées thématiques) : favoriser les liens (activités d'éveil)
- pour les assistantes maternelles : apporter un soutien, un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences ; permettre de rompre l'isolement professionnel ; proposer des moments d'échanges privilégiés entre adultes et enfants

- pour les enfants : permettre leur socialisation, leur faire découvrir les règles inhérentes à la collectivité en participant aux activités d'éveil.

4. Observer

- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants
- travailler en partenariat avec les différentes communes du territoire en fonction de l'offre et la demande en matière d'accueil du jeune enfant
- suivre le schéma directeur lié à la politique petite enfance élaboré par la Communauté de Communes du territoire.

ACTIVITE 2009

1. Le relais de HOCHFELDEN

En 2009, le ram a eu en moyenne 109 contacts par mois.

Depuis le mois d'avril 2009, les ateliers d'éveil ont lieu deux fois par semaine tous les mardis matins et les jeudis matins entre 9h et 11h (hormis pendant les vacances scolaires). Il n'y avait qu'un atelier par semaine jusque là.

De janvier 2009 à décembre 2009, 1126 personnes ont fréquenté les ateliers d'éveil pour 55 ateliers, ce qui fait une moyenne de 20,5 personnes par atelier. Pour mémoire, le chiffre moyen était de 31 personnes en 2008 et 23 personnes en 2007 (17 en 2006).

La création d'un deuxième atelier par semaine a permis d'avoir un nombre de personnes présentes plus conforme à la taille des locaux du ram. La fréquentation 2009 des ateliers est beaucoup plus agréable du fait de la moindre concentration de personnes dans un même lieu.

Cependant, au fil du temps, l'animatrice du ram enregistre de plus en plus de demandes de fréquentation des ateliers d'éveil, elle tient une liste d'attente des personnes qui n'ont pas pu participer à l'atelier (environ 20 personnes Assistantes Maternelles, enfants et parents confondus).

Des réunions régulières ont été proposées aux assistantes maternelles en 2009. Tout d'abord avec la continuité des soirées « échanges d'expériences ». Le but est de donner la possibilité aux assistantes maternelles de se rencontrer sans les enfants et de pouvoir partager leurs expériences.

Ce type de réunion est proposé à un rythme relativement espacé pour qu'il y ait matière à discussion et à échanges, et pour que ceux-ci soient les plus riches possible.

Les « Soirées Créatives » animées par une plasticienne –Pascale Frey- se sont poursuivies de Janvier à Juin 2009. Elles se sont déroulées dans une excellente ambiance, détendue, d'aide mutuelle, d'écoute et d'encouragement, et ces soirées ont permis aux assistantes maternelles de mettre en valeur leur savoir-faire créatif d'un point de vue de l'imagination et de la confection.

Par ailleurs, elles ont favorisé la création de véritables relations amicales entre elles. Les Assistantes Maternelles sont d'accord pour dire que ces soirées leur apportent une « bouffée d'air frais » dans leur quotidien (rappelons que la profession d'asmat s'exerce chez soi et que certaines Assistantes Maternelles n'ont que très peu l'occasion de sortir).

Pour l'année à venir, le Ram va confirmer ses actions, notamment en matière d'Ateliers d'Eveil en poursuivant les activités toutes les semaines. L'idéal, pour 2010, serait de proposer un troisième atelier d'éveil dans la semaine afin de réduire la liste d'attente et d'éviter d'accueillir trop de personnes en même temps dans les locaux. Ainsi pourraient aussi émerger de nouveaux projets comme la mise en place d'un atelier de psychomotricité dans les locaux de l'accueil périscolaire de Hochfelden.

2. Le RAM de DURRENBACH

Le relais a vécu simultanément deux modifications majeures durant cette année 2009 : changement d'animatrice et de site, les deux impliquant forcément de nombreux remaniements au niveau des horaires et du fonctionnement.

De plus, avant l'arrivée de la nouvelle animatrice, le relais a fonctionné durant 5 mois (de janvier à mai 2009) à temps partiel, à savoir une seule journée par semaine, consacrée uniquement à un temps de permanence.

C'est dans ce cadre que la nouvelle animatrice du ram a pris ses fonctions en mai 2009, en tenant compte à la fois de ce qui avait été réalisé auparavant par sa collègue, ainsi que des nouveaux paramètres liés aux changements.

En 2009, 469 contacts ont été recensés par le relais, par rapport à 472 contacts en 2008, ce qui représente une hausse importante compte-tenu du fait que le relais a tourné au ralenti durant toute une période de l'année 2009 avec des plages d'ouverture limitées.

Les horaires de permanence ont été légèrement modifiés depuis le changement d'animatrice du relais, la nouveauté étant principalement une permanence supplémentaire le premier samedi de chaque mois.

Les actions traditionnelles ont été reconduites durant l'année 2009 et continuent à remporter dans l'ensemble une forte participation :

- fête de Noël : spectacle créé en partenariat avec la halte garderie de Morsbronn : 110 personnes présentes.
- rencontre conviviale avec les assistantes maternelles : 25 participantes
- activités d'éveil : 14 enfants et 10 adultes en moyenne par séance
- bulletin d'information envoyé trimestriellement aux assistantes maternelles ainsi qu'aux parents en lien avec le relais.

Par ailleurs, deux nouveaux projets ont vu le jour en 2009 :

- **Projet : chant**

Depuis septembre 2009, une quinzaine d'assistantes maternelles se retrouvent une fois par semaine pour une découverte autour du chant, du rythme, de la voix, et surtout pour le plaisir de chanter, et ce, quelque soit le niveau de chacune.

Les séances sont encadrées par un professeur de chant, intervenante à l'école intercommunale de musique du territoire.

Les assistantes maternelles investies dans ce projet participent très régulièrement aux séances, sont très volontaires et expriment leur satisfaction quant à l'apport bénéfique de ces séances ; ces moments conviviaux permettent des rencontres, des échanges riches autour d'une activité commune.

- **Projet : baby gym**

Afin d'entrer en contact avec un maximum d'assistantes maternelles et surtout d'être plus identifiable sur le nord du territoire, des séances de baby gym ont été proposées sur 5 sites différents du territoire. En effet, depuis septembre 2009, une intervenante spécialisée en psychomotricité encadre une fois par semaine une séance de baby gym destinée aux enfants non scolarisés (à partir de 17 mois) accompagnés d'un adulte (assistantes maternelles, mais aussi parents ou grands-parents).

Le but est de faciliter l'accès aux intéressés en proposant ces séances dans 5 communes différentes, dont 3 situées au nord et nord est du territoire. L'activité se déroule au sein des différentes écoles maternelles mises à la disposition du groupe après accord des municipalités et équipes enseignantes.

Les séances sont destinées aux personnes résidentes au sein même de la commune ou communes avoisinantes ; ainsi à chaque séance, c'est un groupe de personnes différentes qui participent à l'activité.

Ces séances délocalisées de baby gym favorisent la rencontre de personnes n'ayant encore jamais eu de contact avec le relais ; cela a également permis à ces personnes (parent ou assistantes maternelles) de reprendre contact avec le relais par la suite, pour diverses raisons : questions variées, mais aussi participation aux activités d'éveil.

L'ALSH DES POTERIES

En dehors des mois de Juillet et Août, l'ALSH des Poteries peut accueillir jusqu'à 40 enfants scolarisés et de 6 ans maximum. Durant les vacances d'été, l'accueil est élargi à 48 enfants maximum de 3 à 8 ans, et le centre est ouvert les 8 semaines de juillet et août.

Mercredis :

- Pour la période de Janvier à Juin, le taux de remplissage moyen a été d'environ 90% (36 places réservées sur 40). Les parents inscrivait librement leurs enfants ponctuellement ou pour tous les mercredis.
- Depuis la rentrée de Septembre, une trentaine d'enfants sont inscrits de manière « permanente », avec une réservation automatique, et une vingtaine d'autres enfants ne viennent que ponctuellement, garantissant ainsi un remplissage complet chaque mercredi depuis septembre
- Chaque mois est décliné sur un thème spécifique : « les super-héros », « Pâques », « les Fleurs », « Découverte des autres », « Noël », etc.
- L'ALSH participe régulièrement aux projets initiés par la mission de quartier de la Ville de Strasbourg, à savoir des projets intergénérationnels, interculturels et interquartiers. Ainsi, l'ALSH a participé à une « journée barbecue », à la « semaine bleue », avec les aînés des quartiers de HautePierre, Cronembourg et des Poteries, ainsi que les Accueils de Loisirs Jacqueline, et Maison de l'Enfance Brigitte. Ces projets ayant bien été accueillis par les enfants et les adultes, ils seront reconduits en 2010.



Vacances Scolaires :

- Pour les vacances de Février et Avril, le remplissage moyen avoisinait toujours les 90%, tandis que pour la Toussaint et Noël (hormis le 24 décembre où l'ALSH n'a été ouvert que le matin), le remplissage était quasi-complet.
- Le mois de Juillet était bien rempli avec une moyenne de 45 places réservées, suivi du mois d'Août un peu plus calme avec un peu plus de 41 places réservées en moyenne.
- Chaque période de vacances comportait un, voire plusieurs thèmes, qui étaient chaque fois déclinés avec des activités et animations, et assortis d'un moment fort dans la semaine, que ce soit une sortie ou une fête.



○ Pour les petites vacances : « la vie à la Ferme », avec visite de la Ferme Pédagogique de la Ganzau, « le Printemps » avec une sortie au Parc de l'Orangerie, « Les Sorcières »

○ Pour les Grandes Vacances d'été, 2 grands thèmes ont été déclinés: « la Nature » en juillet, et « Histoire, histoires... » en août avec des sous thèmes :

▪ « Les arbres et les plantes » avec visite au jardin botanique de Strasbourg, « L'eau », avec la visite des Naïades à Ottrott, « les animaux en voie de disparition » avec le Parc Animalier de Sainte Croix à Rhodes, et « Le Petit Eco-Citoyen » avec une après-midi au Vaisseau à Strasbourg

▪ « Le Cirque » avec le spectacle de Pépin Rolmops, « le Théâtre » avec un conteur qui est venu raconter des histoires sous forme de spectacle, « le Moyen-Âge » avec la visite du Château du Haut-Koenigsbourg et la Volerie des Aigles, et enfin « Contes et Légendes » avec la visite ludique du Château du Pti Fleck au Fleckenstein.

LA FORMATION A L'A.A.S.B.R.

Au sein de notre association, la formation constitue un enjeu important ; elle vise à améliorer constamment la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille et la réactualisation continue des connaissances.

L'A.A.S.B.R. favorise les échanges des savoir faire pour permettre à chacun de ses salariés de disposer d'un maximum d'outils possibles pour exercer au mieux ses responsabilités dans sa vie professionnelle. Le plan de formation mis au point annuellement avec la commission de formation du Comité d'Entreprise favorise l'échange des expériences.

En effet, chaque année, une catégorie de professionnels de l'ensemble des établissements de l'A.A.S.B.R. bénéficie d'une formation en lien avec les besoins du terrain, centrée sur trois axes principaux.

1. Formation inter établissements pour une catégorie de professionnels

Quelques exemples :

En 2007 : Pour les responsables d'établissement : « *Gérer une équipe* »

En 2008 : Pour l'ensemble des cuisiniers et adjoints : « *Plan alimentaire et normes HACCP* »
Pour l'ensemble du personnel d'entretien : « *Entretien et hygiène des locaux* »
Pour l'ensemble des équipes d'encadrement : « *Communiquer en équipe* »
Pour l'ensemble des assistantes familiales ; « *Perfectionnement de l'accueil des enfants placés en famille d'accueil* » qui a été précédé en 2007 par « *le suivi de l'accueil des enfants placés en famille d'accueil* »
Pour l'ensemble des responsables : « *formation sur informatique* »

En 2009 : Pour l'ensemble des responsables : « *L'art et la manière de recruter* »
Pour les éducatrices de jeunes enfants : « *Communiquer en équipe* »
Pour l'ensemble des assistantes maternelles : « *Techniques de manutention* »

2 Formation au sein d'une structure d'accueil

En 2009 quelques exemples :

- SAF « *Mieux communiquer en équipe* »
- Multi accueil Hochfelden « *Gestion de l'agressivité de l'enfant* »
- Maison de l'enfance des Poteries « *Techniques de manutention pour l'équipe logistique* »
- Crèche de la Canardière : « *Aménagement de l'espace* »
- Crèche de la Musau « *Réactualisation du projet éducatif* »
- Crèche de Hautepierre « *Qu'est ce qui fait pleurer le jeune enfant ?* »
- Etc.....

Se rajoutent également des journées d'études sur des thèmes différents tels que :

- *Travail en réseau*
- *Douces violences dans les pratiques professionnelles*
- *Construction des repères et des limites*
- *Conditions favorables dans l'accueil de l'enfant*

3 Formation annuelle concernant la sécurité des biens et des usagers

- Formation initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail et le recyclage annuel
- Exercices de manipulations sur feux réels
- Formation obligatoire « Prévention des secours civiques niveau 1 et recyclage annuel » pour les assistants maternels des crèches familiales et les assistants familiaux du service d'accueil familial (qui ont la garde permanente des enfants à leur domicile)

Ce choix d'organisation du plan de formation se révèle très positif car il permet de créer une cohésion de travail et une culture associative propre à l'A.A.S.B.R.

LES NOUVEAUX LOCAUX DU SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

Le Service d'Accueil Familial, structure de l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin qui assure au titre de la Protection de l'Enfance, le suivi et l'accompagnement d'enfants en bas âge, d'adolescents et de jeunes majeurs, dispose de nouveaux locaux depuis décembre 2009.

En effet, après avoir occupé pendant un an et demi des locaux à Brumath et pendant 14 ans le 5ème et 6^{ème} étage de la Maison de la Famille au centre ville de Strasbourg, le Service d'Accueil Familial a déménagé au 9 rue du Verdon à Strasbourg, en face du Conseil Général du Bas-Rhin.

Le Service dispose désormais de locaux neufs, fonctionnels et adaptés pour l'accueil des enfants et de leurs parents dans les meilleures conditions.

Le Service est doté d'une cuisine récente et bien équipée. Cet espace constitue un moyen pédagogique mais aussi un outil d'observations fines dans les relations parents/enfants dans le contexte de séparation dû au placement familial.

Il est à noter à cet effet, que dans le cadre des rencontres et du travail de lien entre parents/enfants, nous organisons des activités culinaires très appréciées par les intéressés.

Par ailleurs, les nouveaux locaux offrent également à la grande satisfaction des membres de l'équipe de meilleures conditions de travail et permettent aussi l'accueil des usagers dans le respect de leur dignité et l'assurance de la confidentialité.

Il est rappelé que ce service accueil actuellement 36 enfants par l'intermédiaire de 23 assistantes maternelles.